

07 - Juste après le tunnel, suivre le chemin de gauche qui mène à la  **fontaine de Pisse-Menu**. Grimper la pente contiguë et continuer tout droit parallèlement à la voie ferrée jusqu'à rejoindre la route de Puyrenaud que l'on suit vers la droite. Passer devant les maisons et poursuivre dans le chemin.

08 - À l'intersection, descendre sur la droite -  **panorama**. Au carrefour suivant, suivre la route vers la droite, la quitter aussitôt pour passer à gauche sous la RN 10. Tourner à droite derrière, la longer un peu avant de monter puis redescendre vers Le Treuil -  **panorama sur Angoulême**.

09 - À l'intersection, ignorer les rues sur la gauche puis la droite, continuer par la Rue de la Croix Rompue puis par le Boulevard du Grand Plantier pendant 700 m. Après le virage, prendre le chemin à gauche.

10 - Au débouché de la Rue des Plantiers, aller au carrefour de la Route des Fours à Chaux. La traverser sur les passages protégés pour rattraper la petite Rue des Fontenelles parallèle - *Voir au début de cette rue les*  **vestiges des anciens fours à chaux** qui ont donné son nom à la rue.

11 - Au rond-point de la Pyramide, suivre la Route de Paris vers la droite en admirant depuis le pont  **la digue et le moulin sur la Touvre**. *L'origine de Pontouvre est tout simplement la contraction de « Pont sur la Touvre ».* Prendre à droite la Rue Pasteur sur 500 m - *Voir le*  **lavoir restauré** Place de l'Indépendance.

12 - Descendre la Rue des Anglades jusqu'à la rivière. Longer la Touvre - *risque de petits passages humides* - remonter par la Rue des Granges vers la droite. Rattraper la Rue Pasteur et poursuivant à droite, repasser sous le  **pont ferroviaire de Foulpougne**. Reprendre la passerelle qui mène à la mairie et rejoindre le point de départ.



Une question ?

MAIRIE GOND-PONTOUVRE
05 45 68 72 40

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS D'ANGOULÊME

05 45 95 16 84
www.angouleme-rando.com
info@angouleme-tourisme.com

Avec la participation de :



28

Gond-Pontouvre

CIRCUIT ENTRE TOUVRE ET CHARENTE

Blottie au confluent de la Charente et de la Touvre, la commune de Gond-Pontouvre tire son nom de deux villages anciens : Le Gond et Le Pontouvre. Si la Charente borde la commune à l'ouest, la Touvre la traverse, constituant ainsi un riche patrimoine naturel tout au long duquel se dévoilent digues, écluses, ponts, moulins, fontaines et lavoirs.

 *À voir en chemin :*

La rivière la Touvre et le fleuve Charente, les digues, les fontaines, l'île de Foulpougne, la baignade du Plan d'eau, les lavoirs.



AVANT DE PARTIR

les infos pratiques

Départ : Mairie de Gond-Pontouvre

GPS : lat. 45.668841, long. 0.166016

Venir en bus :
Möbius 7



11,5 km

distance



moyen



3h30

temps



balisage



soleil
ombre

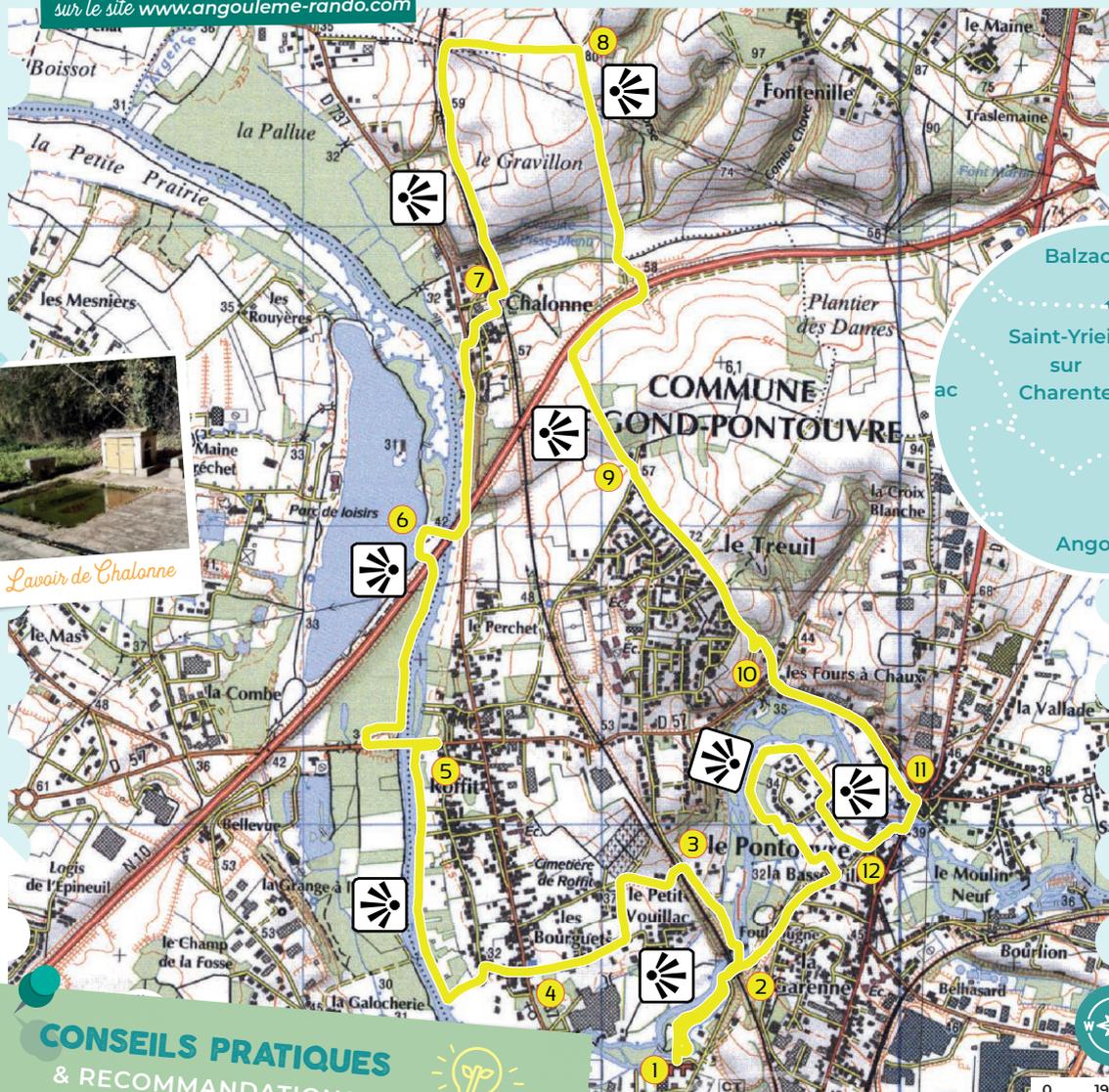


En période de pluie, certains secteurs sont très boueux, voire inondés.



Téléchargez le tracé GPX

sur le site www.angouleme-rando.com



Lavoir de Chalonne



Viaduc de Foulpougne



01 - Passer sous l'arche située à gauche de la mairie pour rejoindre l'île de Foulpougne et la traverser. Au débouché de la passerelle, suivre le trottoir vers la gauche sous le viaduc de Foulpougne.

02 - Emprunter à gauche les passerelles qui surplombent la Touvre et le parcours de canoë kayak. Continuer sur le chemin, dépasser le skate-park.

03 - Passer sous le tunnel ferroviaire à gauche. Continuer sur la Rue Leyssenot puis emprunter la Rue du Souvenir à gauche. Au bout, suivre vers la droite la Rue du Petit Vouillac.

04 - Au carrefour, traverser la route de Vars et continuer en face Rue des Bourguets jusqu'à la Charente. Continuer vers la droite toujours tout droit sur un beau chemin ombragé. Au lavoir, continuer par la petite sente de pêcheur qui longe le fleuve et ressortir au pied du pont de la RD 747.

05 - Traverser la Route de Saint-Yrieix par le passage protégé et suivre la piste cyclable de « la Flow vélo » qui traverse le fleuve et redescend à droite vers la Coulée verte. Poursuivre en direction du Plan d'eau vers la gauche.

06 - Après le passage sous la RN 10, rejoindre la passerelle sur la droite qui enjambe le fleuve. Repasser sous la RN 10 et longer la Route de Vars vers la gauche par le cheminement protégé. Voir en passant le moulin, la digue et l'ancienne écluse de Chalonne. Au niveau du lavoir sur la gauche, quitter la Route de Vars et monter dans le village à droite par la Rue Honoré de Balzac. Prendre à droite Place Buffon, et au bout suivre la Rue La Fontaine à gauche. Tourner à droite sur la Rue Racine.



Digue de Chalonne



CONSEILS PRATIQUES & RECOMMANDATIONS



Nous vous invitons à respecter la nature :

- Respecter la faune et la flore
- Respecter l'élevage et les cultures
- Rester sur les sentiers balisés
- Ne pas faire de feu
- Ne pas camper
- Porter des chaussures adaptées
- Ne laisser aucun débris

CODE balisage

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction